

Département des Pyrénées-Atlantiques
ARRONDISSEMENT DE PAU
Commune de LONS

Délibération du Conseil d'Administration
Du Centre Communal d'Action Sociale

Séance du mercredi 27 mai 2026

Étaient Présents : M. le PRÉSIDENT, Mme THIEUX-MORA, Mme ZINT,
Mme ELHORGA, Mme VANCAUWENBERGÉ,
Mme DURBECQ, Mme DARRIEUTORT, M. BATUT, Mme MAURIN,

Absentes excusées ayant donné procuration :

- Mme DALEAS a donné procuration à Mme THIEUX-MORA
- Mme BLEAU-VERDIER a donné procuration à Mme ZINT

Délibération n° 04-27052026

OBJET : DM n° 1 Exercice 2026 - Budget principal du CCAS – Cadrage budgétaire

Monsieur le Président du CCAS explique aux membres du Conseil d'Administration que des ouvertures de crédits sont nécessaires en section de fonctionnement.

En effet, la reprise définitive du résultat 2025 votée par délibération de ce jour, induit une inscription budgétaire 2026 nouvelle, dans la mesure où le résultat définitif est supérieur de 10,16 € au résultat prévisionnel repris par anticipation.

Aussi, Monsieur le Président du CCAS propose de procéder aux ouvertures de crédits suivantes :

Article	Libellés	Ouverture de crédits		Suppression de crédits	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT :					
002	Excédent de fonctionnement reporté		10,16 €		
6815	Dotations provisions pour risques et charges de fonctionnement courant	10,16 €			
TOTAL :		10,16 €	10,16 €		

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** les ouvertures de crédits telles que décrites dans le tableau ci-dessus.

Fait et délibéré à Lons, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire,
Président du CCAS

Nicolas PATRIARCHE